

# Chartre de bientraitance



Cette chartre représente l'engagement de l'ensemble des professionnels de la Résidence Esther Lerouge au service des résidents

**1.** Adopter une attitude professionnelle : écouter sans porter de jugement, travailler et échanger en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux situations difficiles et ajuster notre comportement face au résident.

**2.** Garantir une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.

**3.** Donner au résident et à sa famille une information adaptée et individualisée.

**4.** Favoriser la dignité et « l'estime de soi » du résident en respectant son intimité, son intégrité physique et morale.

**5.** Evaluer et traiter la douleur physique et la souffrance morale dans le souci constant du confort de vie de la personne.

**6.** S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives au résident.

**7.** Se préoccuper en permanence de la qualité des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène d'animation et autres services.

**8.** Elaborer un projet de vie individualisé en collaboration avec le résident en y associant sa famille et/ou son représentant légal.



**9.** Assurer l'accompagnement du résident en fin de vie par une présence attentive et bienveillante, en y associant sa famille.

**10.** Evaluer la satisfaction du résident et de son entourage. En tenir compte par une dynamique d'amélioration continue des prestations proposées.

**A l'E.H.P.A.D. Professionnels, Résidents, Familles  
CHACUN DE NOUS EST CONCERNE**